ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

artisanat

Question écrite n° 98801

Texte de la question

M. Denis Jacquat attire l'attention de Mme la secrétaire d'État, auprès du ministre de l'économie et des finances, chargée du commerce, de l'artisanat, de la consommation et de l'économie sociale et solidaire sur les revendications exprimées par la Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment de la Moselle (CAPEB de la Moselle). Dans le domaine des concurrences déloyales, la CAPEB de la Moselle demande que soient renforcés les moyens dévolus pour organiser les contrôles qui doivent être réalisés sur tout type de chantiers, en dehors des heures légales, le week-end et les jours fériés, en mobilisant concrètement l'ensemble des corps de contrôles. Il la remercie de bien vouloir l'informer à ce sujet.

Données clés

Auteur : M. Denis Jacquat
Circonscription : Moselle (2e circonscription) - Les Républicains
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 98801
Rubrique : Commerce et artisanat
Ministère interrogé : Commerce, artisanat, consommation et économie sociale et solidaire
Ministère attributaire : Travail

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 13 septembre 2016, page 8051
Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)